



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE AU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES AVANT-MONTS

18 JANVIER 2019

Objet de la concertation : Co-construction du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de communes des Avant-Monts lors des étapes clés de la démarche impliquant les acteurs du territoire : entreprises ; partenaires institutionnels ; associations et citoyens.

- Partage du diagnostic et des enjeux
- Elaboration de la stratégie
- Proposition d'actions à mettre en œuvre
- Hiérarchisation d'actions
- Restitution du projet de PCAET finalisé

La concertation a été décidée en application de l'article L 121-16 du Code de l'Environnement.

La délibération n°148-2017 « Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial » du 18 septembre 2017 expose la volonté de la Communauté de communes de concerter largement pour co-construire son PCAET.

Les ateliers de concertation commenceront le **05 février 2019**.

Quatre groupes de travail distincts interviendront dans la construction du PCAET. Chaque groupe de travail a des objectifs bien précis et une composition qui lui est propre. Ces différents groupes de travail seront amenés à se réunir dans quatre ateliers aux objectifs différents.

Le travail réalisé en atelier sera mis en forme par le bureau d'études et l'équipe projet PCAET. Il sera ensuite présenté au comité de pilotage chargé d'amender, compléter et valider les propositions faites.

Pour poser les règles de fonctionnement de l'ensemble de ces groupes de travail et garantir la transparence de cette démarche, la Communauté de communes s'engage à respecter la Charte de la participation du public portée par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Le dossier de concertation comprenant notamment, les modalités de la concertation, le diagnostic énergie-climat et le programme d'actions seront tenus à disposition du public, sur le site internet des avant-monts : <http://www.avant-monts.fr/environnement>

Le public pourra déposer ses observations et soumettre ses propositions : Par voie électronique directement sur le site Internet visé ci-dessous :

<http://www.avant-monts.fr/contact>